



**N° de politique 26-ADMIN**

**Date d'adoption :** 26 novembre 2025                      **N° de résolution 2025-449**

**Objet :** Politique en matière de bourses municipales

---

**Introduction :** La M. R. de Sainte-Anne offre des bourses aux élèves du secondaire résidant dans la municipalité qui obtiennent leur diplôme et poursuivent des études postsecondaires. L'objectif est de promouvoir l'avancement scolaire et de réduire les obstacles financiers pour les jeunes de la région.

**Critères d'admissibilité**

Pour être admissible à la bourse, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

- Être résident de la M. R. de Sainte-Anne depuis au moins six mois consécutifs avant la date de la demande.
- Être un élève qui termine ses études secondaires au cours de l'année scolaire en cours.
- Avoir été accepté dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu (collège, université ou école professionnelle/technique accréditée).
- Démontrer son engagement envers la réussite scolaire et la participation communautaire.
- Soumettre un dossier de candidature complet avant la date limite indiquée.

**Détails de la bourse**

- Une (1) bourse sera attribuée chaque année par élève.
- Le montant de la bourse sera déterminé chaque année.
- Le nombre de bourses attribuées chaque année dépendra des fonds disponibles de la municipalité.
- La bourse sera versée directement à l'établissement d'enseignement postsecondaire après confirmation de l'inscription ou à l'élève après réception de la confirmation du paiement des frais de scolarité.



### **Processus de candidature**

Les candidats doivent :

- Remplir le formulaire officiel de demande de bourse.
- Fournir une preuve de résidence (par exemple, permis de conduire du Manitoba).
- Fournir une copie de la lettre d'acceptation d'un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Fournir un relevé de notes à jour.
- Joindre une lettre de motivation (500 à 750 mots) décrivant leurs objectifs scolaires, leurs aspirations professionnelles, leur implication dans la communauté et ce que ce financement signifie pour eux.
- Fournir au moins une lettre de recommandation (d'un enseignant, d'un leader communautaire ou d'un employeur).

NOTE : Les candidats peuvent être les élèves eux-mêmes (recommandé) ou un enseignant ou un travailleur social qui défend la cause d'un élève méritant.

### **Comité de sélection**

Un **comité de sélection des boursiers** sera établi par résolution du conseil et comprendra au moins :

- Un (1) conseiller municipal
- Un (1) membre du personnel municipal
- Un (1) représentant de la collectivité (par exemple, éducateur, chef d'entreprise)

#### **Responsabilités du comité :**

- Examiner toutes les demandes conformément à la politique.
- Noter les candidats selon des critères transparents (mérite scolaire, implication dans la communauté et qualité de la lettre de motivation).
- Sélectionner les récipiendaires à la majorité des voix.
- Informer tous les demandeurs du résultat.

### **Conflit d'intérêts**

Les membres du comité doivent divulguer toute relation personnelle ou financière avec les candidats et se récuser de l'examen de ces candidatures.



MUNICIPALITÉ  
**STE. ANNE**  
MUNICIPALITY

**Vie privée et confidentialité**

Tous les documents de candidature doivent être traités de manière confidentielle. La municipalité doit veiller à ce que les informations personnelles soient traitées conformément à la législation applicable en matière de confidentialité.



## Formulaire de demande de bourse

### Section 1 : Informations sur le demandeur

Nom complet : \_\_\_\_\_

Adresse municipale de la résidence principale : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville/village : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_ Adresse courriel: \_\_\_\_\_

Êtes-vous résident de la M. R. de Sainte-Anne?  oui  non

Quand avez-vous déménagé pour la première fois dans la M. R. de Sainte-Anne?  
\_\_\_\_\_ (date)

### Section 2 : Informations sur l'éducation

Nom de l'école secondaire : \_\_\_\_\_

Date prévue d'obtention du diplôme : \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement postsecondaire : \_\_\_\_\_

Programme d'études : \_\_\_\_\_

Date de début (MM/AAAA) : \_\_\_\_\_

j'ai joint une copie de ma lettre d'acceptation.

### Section 3 : Liste de contrôle des documents justificatifs

Veillez vous assurer que les documents suivants sont joints à votre demande (tous sont obligatoires) :

preuve de résidence (par exemple, copie du permis de conduire du Manitoba ou autre document officiel)

copie de la lettre d'acceptation dans un établissement d'enseignement postsecondaire



- relevé de notes à jour du secondaire
- déclaration personnelle (500 à 750 mots)
- une (1) lettre de recommandation (d'un enseignant, d'un leader communautaire ou d'un employeur)

## Section 4 : Déclaration personnelle

Joindre une déclaration dactylographiée de 500 à 750 mots décrivant :

- Vos résultats scolaires, vos objectifs et vos aspirations professionnelles
- Comment cette bourse vous aidera financièrement
- Votre implication dans la collectivité
- Toute information supplémentaire que vous souhaitez porter à l'attention du comité de sélection

## Section 5 : Informations sur la référence

**Nom de la référence :** \_\_\_\_\_

**Lien avec le demandeur :** \_\_\_\_\_

**Numéro de téléphone:** \_\_\_\_\_ **Adresse courriel:** \_\_\_\_\_

- La lettre de recommandation est jointe



## Section 6 : Déclaration et consentement

Je déclare par la présente que les informations fournies dans cette demande sont, à ma connaissance, véridiques et complètes. Je comprends que toute information fautive ou trompeuse peut m'empêcher de recevoir la bourse. J'accepte que mes informations personnelles soient utilisées dans le cadre de l'examen de ma demande et de la gestion de l'attribution de la bourse, conformément aux lois applicables en matière de confidentialité.

**Signature du demandeur :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

---

## Soumettre le dossier de candidature complet à

M. R. de Sainte-Anne - Programme des bourses

[finance@rmofsteanne.com](mailto:finance@rmofsteanne.com)

395, chemin Traverse

Boîte 6 Groupe 50 R. R. 1

Sainte-Anne (MB) R5H 1C1

## Questions

Les questions peuvent être posées au bureau municipal en général en appelant le 204-422-5929, ou en envoyant un courriel à [finance@rmofsteanne.com](mailto:finance@rmofsteanne.com).

## Date limite :

La date limite pour le dépôt est **le 1<sup>er</sup> mars** de chaque année.



**Critères d'évaluation des demandes de bourse**

Catégorie	Pondération	Échelle de notation	Critères d'évaluation
1. Résultats scolaires	25 %	1-5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MPC au secondaire et relevés de notes</li> <li>- Prix ou distinctions scolaires</li> <li>- Niveau de difficulté des cours suivis</li> <li>- Amélioration notable ou efforts fournis (comme en témoignent les relevés de notes consécutifs ou la lettre de l'enseignant)</li> </ul>
2. Déclaration personnelle	25 %	1-5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explication claire des objectifs et de la motivation</li> <li>- Réflexion et sincérité</li> <li>- Qualité de l'écriture et précision</li> </ul>
3. Engagement communautaire	25 %	1-5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des activités bénévoles locales, à des activités de leadership, à des clubs scolaires, à des activités sportives ou à des activités d'aide à autrui</li> <li>- Durée et impact</li> </ul>
4. Lettre de recommandation	25 %	1-5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne un aperçu du caractère et des réalisations</li> <li>- Recommandation forte avec des exemples spécifiques</li> </ul>

Note	Description
5	Exceptionnel - dépasse largement les attentes dans cette catégorie
4	Fort - dépasse les attentes, avec seulement quelques faiblesses mineures
3	Satisfaisant - répond aux attentes, mais ne se distingue pas
2	Limité - inférieur à la moyenne; des éléments importants manquent ou sont faibles
1	Faible - nettement inférieur aux attentes; manque de clarté, de preuves ou de qualité